



MUNICIPALITÉ  
DE  
SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS



Aux contribuables de la susdite municipalité

## AVIS PUBLIC

Lors de la séance tenue le 14 novembre 2011, le conseil municipal a adopté les règlements suivants :

- Règlement numéro 249-2011 relatif à la sécurité, la paix et l'ordre ;
- Règlement numéro 250-2011 sur déneigement de la partie privée du chemin Pointe-à-Roméo.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture du bureau situé au 600, chemin de Joliette à Saint-Félix-de-Valois.

**DONNÉ À SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS, ce vingt-deuxième jour du mois de novembre de l'an deux mille onze.**

---

René Charbonneau  
Directeur général / sec.-trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, secrétaire-trésorier/dir.gén. de la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois résidant à Saint-Félix-de-Valois, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public, en affichant une copie à la mairie de cette municipalité et à l'église paroissiale, rue Principale, Saint-Félix-de-Valois, entre 13 h et 14 h, le vingt-deuxième jour du mois de novembre deux mille onze.

**En foi de quoi**, je donne ce certificat ce vingt-deuxième jour du mois de novembre deux mille onze.

---

René Charbonneau  
Secrétaire-trésorier/dir. gén.